Droit bancaire et financier

Maîtriser les bases du droit financier

2 jours (14h00) | 4,6/5 | BANQ-8992085 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 695 € ht

Formations Compétences Métier › Banque › Droit bancaire et financier

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Découvrir les fondamentaux en droit financier
Identifier au mieux les caractéristiques des instruments financiers
Maîtriser les règles applicables aux prestataires de services d'investissement

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir des connaissances générales en droit

Public concerné

Juristes non spécialisés en droit financier
Financiers

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Maîtriser le fonctionnement du marché financier

Comprendre l'origine et l'avenir du droit financier

Distinguer les autorités de contrôle

Définir les instruments financiers

- Euronext : le marché unique de titres au sein de la bourse paneuropéenne

Connaître les utilités du marché financier

- La couverture et l'arbitrage
- Les moyens de financement pour les sociétés commerciales
- Les offres publiques
- Les opérations de transfert temporaire de propriété

Exercice d'application : construction d'un tableau synthétique des titres financiers

Découvrir les différents marchés financiers : vers une harmonisation européenne encadrée

Les marchés réglementés

- Les principes et les spécificités de la bourse paneuropéenne
- La présomption de " best execution "
- La contrepartie, le dépôt de garantie et les appels de marge
- Le Service de Règlement Différé (SRD)

Le marché de gré à gré

- Les personnes pouvant y recourir. Les clients concernés
- Obligations de transparence pré et post-transaction
- Repérer les attraits spécifiques de ce marché pour l'investisseur

Les marchés organisés

- Les systèmes de négociation alternatifs : Multilateral Trading Facility
- Les chambres de compensation

Les infractions au fonctionnement du marché et à sa transparence

Découvrir le principe d'intermédiation

Les Prestataires de Services d'Investissement (PSI)

- Les services d'investissement : les cas où l'agrément est nécessaire
- Les différents services d'investissement : réception et transmission d'ordres, compensation...
- Conseiller en investissements financiers : les conditions d'obtention de ce statut
- Le passeport européen
- Les règles de déontologie des PSI

Exercice d'application : mise en œuvre de la responsabilité des PSI

La surveillance de l'activité : les techniques de prévention des risques

Les relations contractuelles

- Choisir un type de mandat
- Le compte titres et le régime du transfert de propriété des titres

Comprendre les règles de commercialisation des services d'investissement et des instruments financiers

- Les obligations et responsabilités de l'originateur et du distributeur du produit financier
- Le devoir d'information et de conseil : fondements et limites
- La construction de la documentation commerciale

Étude de cas : analyse de la publicité des produits financiers

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.